où elle avait posé les clefs de la porte-cochère en rentrant de sa promenade, une heure avant le crime.

Pressée de questions, elle dit ensuite les avoir suspendues à un crochet de la cuisine. Elle s'en tient à ce dernier aveu. Germaine Pariot ne dormait pas encore à l'heure du crime; cependant, elle n'entendit pas, affirme-t-elle, le bruit de la lutte que dut soutenir M. Bedor, la chute du corps dans l'escalier, la dégringolade de la lampe, dont le globe se brisa sur les marches. Or, tous ces bruits furent nettement perçus, le soir de la reconstitution du crime, par les magistrats, qui s'étaient enfermés dans la chambre de la bonne.

De son côté, M. Frédéric Bedor, frère de la victime, a formulé également ses premières affirmations de la manière la plus catégorique.

L'instruction se trouve actuellement en face de deux faits parfaitement démontrés. Le passage d'un homme dans la cour, à l'heure du crime, et le vol des clefs à un moment qui correspond à peu près à la même heure. Qui a donné les clefs à l'assassin pour faciliter son départ, ou comment ce dernier a-t-il pu se les procurer? Tel est le problème qui se pose aux magistrats enquêteurs et qu'ils vont s'efforcer de résoudre.

Germaine Pariot s'est présentée, aujourd'hui encore, devant le juge d'instruction.

ASSASSINAT D'UN SOLDAT

Reims, 19 mars. — Le soldat Coustenoble, du 132e a été tué d'un coup de couteau par un chiffonnier ivre qui lui avait cherché querelle.

LE TREMBLEMENT DE TERRE DE KACI
8.000 victimes

Tokio, 19 mars. — Le nombre des victimes de la secousse de tremblement de terre à Kagi, dans l'île de Formose, est de 8.000.

UNE MONTAGNE DE GLACE PRÈS DE LA COTE DE TERRE-NEUVE

New-York, 19 mars. — Un iceberg, long d'un quart de mille et s'élevant de cent pieds au-dessus de la surface de l'eau, se trouve sur la route des transatlantiques, près de la côte de Terre-Neuve.

LE BANQUET ANNUEL
de la Société des Agriculteurs de France

Paris, 19 mars. — Ce soir a eu lieu, à l'Hôtel Continental, le banquet annuel de la Société des Agriculteurs de France.

A la table d'honneur, aux côtés de M. le marquis de Vogüé, président, on remarquait MM. Louis Passy, député, secrétaire perpétuel de l'Association internationale de l'Agriculture, Fléchon, d'Arblay, de Grandmaison, députés, Turrel, l'ancien ministre, Pierson, administrateur de la Compagnie du Nord.

Au champagne, M. le marquis de Vogüé s'est levé et dans un toast très applaudi, a bu au courage rural. M. d'Arblay a porté la santé des grandes Compagnies de chemin de fer et des représentants de la Presse, M. Gervais, secrétaire général de l'Association a bu ensuite à l'heureuse issue de la crise viticole et à la prospérité des agriculteurs de France.

Le président a remercié chaleureusement les divers orateurs.

M. Turrel, ancien ministre, a porté la santé de malheureux oubliés, les députés libéraux dont le seul tort, a-t-il dit, fut toujours d'être une trop modeste phalange.

COTONS AMERICAINS

New York, lundi, 19 mars.

COURS DE CLOTURE

TERME	New-York CE JOUR	New-York PRÉCÉD	New-Orléans CE JOUR	New-Orléans PRÉCÉD
MARS.....1906	10 36	10.21	10.70	10 43
AVRIL.....	10 62	10.22	10.79	10 47
MAI.....	10 74	10.36	10 85	10.59
JUIN.....	10 76	0 63	10 91	10 66
JUILLET.....	10 83	10.70	10 82	10 71
AOUT.....	10.79	10.65	—.—	10.68
SEPTEMBRE.....	10 40	10.82	10.34	—.—
OCTOBRE.....	10 29	10 92	—.—	10.29
NOVEMBRE.....	10.31	10.73	—.—	10.31
DÉCEMBRE.....	10 33	—.—	—.—	—.—
JANVIER.....	—.—	—.—	—.—	—.—
FÉVRIER.....	—.—	—.—	—.—	—.—

RECETTES	CE JOUR	LA VEILLE
PORTS-UNIS ÉTATS-UNIS	7,000 BALLES	9,000 BALLES
PORTS DE L'INTÉRIEUR	7,000 —	11,000 »

LA MÉTHODE NATURISTE

Nos lecteurs se souviennent des cures merveilleuses par les bains d'air et d'eau et le Végétarisme, que relatait un petit livre publié par Madame Segard, et que reproduit en ce moment, dans ses feuilletés, un très intéressant journal : Le Naturiste », fondé à Bruxelles pour la propagation de cette méthode.

Par ce régime et ces bains, on a obtenu, tout dernièrement, des résultats surprenants pour la faiblesse des os, la paralysie chronique, l'épilepsie, la danse de Saint-Guy, etc. etc.

Il est donc tout à fait opportun de reparler de cette méthode.

Dans un but de propagande humanitaire, Mme Segard vient de faire paraître une deuxième édition de son ouvrage « Reviens à la nature », qu'on trouve chez Casterman, à Tournai, et dans nos bureaux, au prix de *un franc*.

PRINCESSE MAKOKO Nouveau parfum exquis savon Victor Vaissier.

LES GOURMETS ne mangent que le **Beurre d'Isoetamp**, rue du Bois, 13. 90935-3

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Républicains, pas même de nom !

Le *Petit Nord*, le journal lillois du F.·. délateur Debierre, publie *seul* le manifeste ci-dessous, que nous reproduisons à titre documentaire :

Dans le but d'éviter une confusion fâcheuse avec toutes les ligues dites « républicaines » qu'il plaît à la réaction de faire naître partout, l'ancienne Ligue républicaine démocratique de Roubaix s'est décidée *à transformer son titre* pour adopter celui, plus net, plus affirmatif de « Ligue Radicale et Radicale-Socialiste de Roubaix ».

Les statuts ont été revisés de manière à fonder, non plus une association éphémère et occasionnelle des républicains, en vue d'une élection plus ou moins importante, mais une institution durable, permanente, solide et homogène, où seront réunis tous les éléments nettement républicains, nettement démocratiques, nettement laïques, que la politique de la lutte des classes a désorientés, dispersés et forcés à une inaction préjudiciable à l'idée républicaine.

La Ligue Radicale et Radicale-Socialiste a élu comme président à l'unanimité, M. Buhrer, architecte, un jeune, dévoué et intelligent démocrate qui conduira notre groupement à l'affirmation de sa vitalité d'abord, à la victoire ensuite. Les vice-présidents sont MM. Léon Bertrand et J. Lerouge; un secrétaire-trésorier, un secrétaire et huit membres complètent le Comité, dont nous publierons les noms *quand nous le jugerons nécessaire*.

La Ligue Radicale et Radicale-Socialiste de Roubaix et ses cantons fait appel à tous les vrais républicains qui désirent faire triompher le programme de la démocratie laïque, les réformes économiques immédiatement réalisables en faveur des travailleurs, et surtout, lutter contre l'esprit séculaire de Domination de toutes les églises et l'oppression des partis disparus, qui cherchent à renaître en s'appuyant sur le fanatisme religieux des populations retardataires.

La Ligue Radicale et Radicale-Socialiste s'efforcera, tout en conservant son autonomie particulière, de grouper sous un même drapeau tous les éléments du bloc de gauche, afin de triompher de la coalition équivoque du bloc de droite, où les ennemis éternels des institutions républicaines règnent en maîtres et imposent aux malheureux qu'ils ont embrigadés, des pratiques de *mouchardise* mutuelle et réciproque incompatibles avec la dignité des citoyens.

La Ligue Radicale et Radicale-Socialiste veut l'instruction laïque, exclusivement laïque, pour tous les Français; elle s'attachera à poursuivre les faits de pression et d'oppression, qui, sous prétexte de charité, s'efforcent de dépeupler nos écoles républicaines au profit des écoles cléricales dites « libres ».

La Ligue Radicale et Radicale-Socialiste sera donc le groupement où se retrouveront les vieux lutteurs d'avant le collectivisme, et les jeunes que l'idée républicaine a conquis, ce sera, entre le parti patronal personnifié par l'U. S. et P. et le Parti ouvrier, le groupement naturel et nécessaire de la classe moyenne, de la classe intellectuelle, la plus digne, la plus agissante, mais aussi la plus méconnue du corps social.

Comme on voit, la prose des radicaux-socialistes de Roubaix ne se signale pas à l'attention publique par une quelconque originalité de pensée, ni par une innovation de tactique. C'est un ramassis consciencieux des lieux communs chers aux francs-maçons, un amalgame d'idées incohérentes et de mots vides de sens.

Nous constatons avec plaisir que ces messieurs changent le titre de leur association qui ainsi, de « républicaine », devient *radicale-socialiste*... La clarté gagne à cette heureuse modification. En effet, l'épithète républicaine ne convient pas aux jacobins. Ceux-ci ont en conscience d'usurper un nom qui ne peut plus les désigner, et ils rendent ce titre à d'autres plus dignes de le porter. C'est de la franchise dont il les faut louer sans réserve.

La nouvelle ligue a renouvelé son comité, mais elle nomme trois seulement des membres de ce comité. On ne saurait trop remarquer et approuver cette discrétion.

Les rédacteurs du manifeste de la ligue du Trichon ont commis une imprudence : Ils parlent des « pratiques de mouchardise mutuelle et réciproque » *(sic)* qui, d'après eux, existeraient dans le « bloc de droite »... Ce que ces messieurs nomment le bloc de droite, c'est sans doute l'Union Sociale et Patriotique. Mais ils commettent une confusion regrettable, car il n'existe à l'*Union Sociale* ni Délateurs maçonniques, ni délégués administratifs... Ces deux catégories de policiers secrets et inavouables appartiennent en propre, si l'on peut dire, à la franc-maçonnerie et se recrutent dans un monde spécial que les radicaux-socialistes chers à M. Debierre doivent bien connaître.

Cette légère rectification faite, nous sommes heureux d'apprendre que le parti que MM. Ego et Selliez représentaient si brillamment au Conseil municipal, s'est enrichi de trois ou quatre recrues et qu'il s'appellera désormais : Ligue radicale-socialiste.

Cette ligue n'aura donc plus rien de républicain, pas même le nom. Encore une fois, cela vaut mieux pour la République.

LE CHARBON CHER

Une augmentation subite. — Les conséquences de la grève des mineurs. — Le « pain de l'industrie » va-t-il manquer ?

Il y a quelques mois, en constatant la rareté croissante du charbon, nous faisions prévoir une augmentation plus ou moins éloignée du prix de ce combustible. L'avenir n'a pas tardé à nous donner raison : le 1er mars dernier, les marchands de Roubaix ont appliqué une augmentation de 2 francs à la tonne. Le charbon de ménage a donc été vendu 29 francs ou 31 francs les 1.000 kilos, au lieu de 27 ou 29 francs selon les qualités.

Nous avons indiqué les causes de cette augmentation. Les voici en résumé : la guerre russo-japonaise a déterminé une consommation énorme de combustible, puis, à peine le traité de Portsmouth, qui y mit fin, était-il signé que nous avons assisté à un réveil de l'industrie métallurgique qui sommeillait depuis 1900. L'industrie du fer est une grande mangeuse de charbon. Aussi les stocks des mines ont-ils été rapidement épuisés. L'extraction ayant peine à suivre la consommation, la hausse devait fatalement se produire.

Les choses en étaient là lorsque survint, mercredi dernier la grève des mineurs du Pas-de-Calais après l'effroyable catastrophe de Courrières. Le chômage s'étendant rapidement de fosse en fosse, de concessions en concession, une sorte de panique s'empara des marchands de charbons. Les compagnies atteintes par la grève ne livrant plus un seul wagon, une nouvelle hausse ne devait pas tarder à se manifester. C'est ce qui s'est produit samedi : le prix du charbon de ménage a été augmenté de 5 francs à la tonne, passant ainsi de 29 à 34 francs, ou de 31 à 36 francs. Au détail, le sac de 40 kilos qui valait 23 ou 24 sous en vaut maintenant 30. Certains détaillants l'ont vendu jusqu'à 37 sous! Mais la plupart n'ont même plus aujourd'hui, de charbon à vendre.

Tels sont les renseignements que nous avons recueillis auprès d'un négociant, qui nous a fait remarquer que la plupart des marchands de Roubaix-Tourcoing ne possèdent, en ce moment, que des stocks très faibles, pour ne pas dire nuls. C'est ce qui fait que la hausse a été si rapide et si importante. Beaucoup, craignant que la grève dure plus d'une semaine, ont déjà acheté des charbons anglais ou allemands, mais ils n'arrivent pas avant la fin de la semaine. Naturellement les frais de transport en augmentent beaucoup le prix. D'ici là la grève peut être terminée, et c'est ce que tout le monde souhaite, mais, dans ce cas, les prix reviendront tels ou à peu près que le 1er mars. Il a là un aléa contre lequel ont voulu se garantir les négociants en charbons en décrétant une hausse immédiate.

Nous nous sommes attachés à savoir si nos usines n'étaient pas menacées d'un arrêt prochain en raison de la pénurie de charbon. « Cette éventualité a été envisagée, nous a répondu un gros négociant que nous avons interrogé à ce sujet. Il n'est, certes, pas impossible, qu'un certain nombre d'usines soient obligées de chômer un ou deux jours à la fin de cette semaine, car les approvisionnements sont fort peu importants. C'est que, depuis trois mois, nous avons beaucoup de peine à obtenir les livraisons nécessaires à la consommation. Aussi, il y a quinze jours, alors qu'il n'était pas encore question de grève, avons-nous commandé du charbon en Angleterre. Le premier bateau nous est arrivé, aujourd'hui, bien à point, je vous assure.

» La grève était à peine déclarée, ajoute notre interlocuteur, que les compagnies cessèrent les envois, voulant conserver un stock de charbon suffisant pour alimenter leurs machines, surtout leurs pompes, pendant la durée de la grève. Nous avons aussitôt fait des commandes en Westphalie, dans le bassin de la Ruhr, mais le transport jusqu'à Roubaix demande cinq jours, à condition, toutefois, qu'il n'y ait pas d'encombrement dans les gares belges, comme le fait s'est produit, il y a un an, lors de la grève des mineurs allemands. Nous ne pouvions songer à nous approvisionner de charbon en Belgique, nos voisins ne parvenant pas à suffire à leur propre consommation et achetant du combustible dans nos bassins du Nord et du Pas-de-Calais.

— Croyez-vous, demandons-nous, que les prix actuels pourront être maintenus même dans l'hypothèse d'une grève de longue durée?

— A mon avis, la grève ne durera pas plus de huit jours. Mais durerait-elle plus longtemps que nous pourrions nous alimenter en Angleterre et en Allemagne, sauf bien entendu, complications d'une autre part, par exemple, une grève de débardeurs dans les ports de Dunkerque ou d'Anvers. Le transport d'un wagon de charbon de Westphalie à Roubaix coûtant 115 francs, il faut compter sur le prix de 250 francs les 10.000 kilos pour le charbon industriel. Il coûtait, avant la grève, de 155 à 160 francs. Quant au charbon de ménage, il se maintiendra au prix de 35 à 40 francs la tonne. »

Après l'augmentation du pain et du lait, voici l'augmentation du charbon à une époque où la température est encore assez rigoureuse. C'est une triste perspective pour notre population ouvrière. Espérons, au moins, qu'elle n'aura pas à subir un chômage forcé par suite de la pénurie de la houille.

PAS CONTENTS de la réponse de l'Administration municipale, les collectivistes reviennent à la charge et ripostent par l'affiche ci-dessous que nous publions à titre d'information :

RÉPONSE A DES ARGUMENTS MISÉRABLES

A l'accusation, pourtant bien précise que nous avons portée contre elle, l'Administration municipale répond par un faux fuyant.

Nous lui reprochons de ne pas avoir convoqué d'urgence le Conseil municipal afin de voter des crédits pour les victimes de Courrières.

Elle répond qu'elle a organisé « dès le premier jour », une souscription publique et un concert de charité.

La vérité est que ces décisions ne furent prises que le lundi 12 mars, au soir, c'est-à-dire après notre intervention en faveur des mineurs.

Quant à la souscription, elle n'est pas l'œuvre de la municipalité, mais celle de la population tout entière. La mairie n'a été en la circonstance qu'un simple bureau enregistreur.

Cette souscription, c'est le produit des quêtes faites dans les usines, dans les bureaux, dans les écoles et dans les sociétés diverses.

C'est l'obole des travailleurs.

La municipalité n'a pas versé un sou!

Elle est, du reste, la seule de toutes les villes importantes de France et même de l'étranger qui n'ait pas encore voté de crédit.

C'est une honte pour Roubaix.

Mais nous avons porté contre l'Administration une autre accusation. Nous la renouvelons :

Oui ou non, la minorité socialiste du Conseil municipal a-t-elle, dès le 12 mars au matin, demandé au maire de réunir d'urgence le Conseil pour voter des secours aux victimes de Courrières?

Oui ou non, le maire a-t-il répondu par un refus?

La question est là. Que M. le maire nous réponde sans essayer d'ergoter encore à côté.

Quant à l'injure que l'on nous fait de vouloir « exploiter des cadavres », nous la retournons aux capitalistes du Conseil municipal, qui, eux, ne vivent que de l'exploitation des vivants. Nous la retournons à M. Motte, dont l'un des proches parents s'enrichit chaque jour de la sueur, des misères et des existences des malheureux mineurs de la Compagnie de Lens, dont il est le vice-président.

La minorité socialiste du Conseil municipal:
L. BAILLEUL, A. COUTEZ, A. CARPENTIER, A. DUJARDIN, H. KUNTZ, H. LEFEBVRE, A. LEPERS, IVO VAN WAEREBEKE, H. WATTEZ-MEZ.

Il faut vraiment n'avoir rien de mieux à faire pour reprendre à deux jours d'intervalle le même refrain. Le plus joli est que, maintenant, les conseillers collectivistes changent leur fusil d'épaule : Aujourd'hui, ils ont l'air de se prévaloir de la souscription et du concert organisés par la municipalité! A les entendre, ce serait eux qui auraient provoqué ces initiatives!...

Non. Ils ont demandé deux choses :

1° La convocation du Conseil municipal. Nous avons déjà dit pourquoi elle n'a point paru urgente. Sur ce point, d'ailleurs, les collectivistes auront vendredi toute latitude de s'expliquer à la séance publique du Conseil municipal.

2° Une quête publique par la *Paix*, le jour de la Mi-Carême, c'est-à-dire quinze jours après la catastrophe mais trois semaines avant la période électorale... Le refus qui a été opposé aux gens de la *Paix* motive uniquement les indignations déclamatoires et inutiles des collectivistes.

Quant aux injures qui agrémentent l'affiche ci-dessus, elles ne signifient rien, sinon que ses auteurs ont conscience de jouer de la trompe électorale autour d'un monceau de cadavres et qu'ils essaient de s'excuser en cherchant à donner le change au public.

La prochaine réunion du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal se réunira le Vendredi 23 Mars, à huit heures et demie du soir, à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour ci-après :

Communications de l'Administration. — 1. Première session extraordinaire : ouverture; élection du secrétaire. — 2. Procès-verbal : séance du 9 février 1906; approbation. — 3. Secours et subsides : Catastrophe de Courrières; demande de crédit au profit des familles des victimes. — 4. Assistance publique : Secours à domicile; vœu; communication. — 5. Voirie municipale : rue J.-B. Glorieux; dénomination; vœu; communication. — 6. Tramways : transport du personnel le matin au dépôt de l'Union, à Tourcoing, et le soir au dépôt du Laboureur, à Roubaix; vœu; communication.

Rapport des Commissions. — 1. Bâtiments communaux : Hôpital de la Fraternité, bâtiment des machines; modification au projet. (M. J. Cléty). — 2. Id. : Hôpital de la Fraternité; installation des générateurs; marché de gré à gré. (M. J. Cléty). — 3. Id. Chauffage; fourniture du combustible; cahier des charges d'adjudication. (M. D. Segard). — 4. Id. Assurance contre l'incendie; maison située à l'entrée du Parc de Barbieux; approbation du contrat. (M. D. Segard). — 5. Secours et subsides : Sociétés de secours mutuels; demandes de subsides. (M. V. Cousin). — 6. Cultes : Fabrique de la paroisse Saint-Martin; projet de vente d'un terrain situé à Croix; résultats de l'enquête d'utilité publique; avis. (M. J. Cléty). — 7. Instruction publique : Collège de jeunes filles; création d'un emploi à l'Internat. (M. D. Segard). — 8. Salle des fêtes de la Mairie : redevance; association des anciens élèves; vœu. (M. J. Noyelle). — 9. Contentieux. Voirie municipale : accident de voiture, rue Delespaul; autorisation de défendre en justice. (M. J. Noyelle). — 10. Produits communaux : côtes irrécouvrables; états présentés par M. le Receveur municipal; approbation. (M. C. Gaydet). — 11. Tramways : avenant à la convention des 16-18 mars 1905; approbation. — 12. Id. Ligne de Lille; pénétration à Roubaix par le boulevard Gambetta; projet. — 13. Parc de Barbieux : Vente d'une parcelle de terrain; proposition. — 14. Ruisseau de l'Espierre : débordements; affaire Houzet-Dupont; transaction.

Affaires à traiter à huis-clos. — *Communications de l'Administration.* — 1. Service militaire : soutiens de famille; avis.

Rapports des Commissions. — 1. Caisse municipale des retraites : M. Peltier Joseph, préposé en chef de l'octroi; liquidation de retraite. (M. J. Noyelle). — 2. Id. : Mme Delmarquette Sophie, Vve de M. J.-B. Honoré, chef du bureau de la comptabilité communale; liquidation de pension. (M. J. Noyelle).

RÉUNIONS DE COMMISSIONS MUNICIPALES. — Les 6e et 3e Commissions municipales se réuniront aujourd'hui mardi, à cinq heures du soir, pour discuter l'ordre du jour suivant :

1° Tramways : Avenant à la convention des 16/18 mars 1905; approbation. — 2° Id. : Ligne de Lille; pénétration à Roubaix par le boulevard Gambetta; projet. — 3° Parc de Barbieux : Vente d'une parcelle de terrain; proposition. — 4° Ruisseau de l'Espierre : Débordements : affaire Houzet-Dupont; transaction.

A LA MAIRIE. — M. Henri Gripon, chef de section dans le service de la voirie, est nommé chef du bureau d'hygiène, qui vient d'être installé à la Mairie, conformément à la loi du 15 février 1902.

M. Henri Pollet, aide-comptable au service des bâtiments, est nommé commis au écritures du bureau d'hygiène.

DISTINCTION HONORIFIQUE. — Nous apprenons avec plaisir que M. Flor Van Acker, l'un des plus fidèles et des plus brillants exposants du Salon annuel de notre Société Artistique, vient d'être nommé officier de l'Ordre de Léopold.

Nos plus sincères félicitations au sympathique artiste pour cette distinction aussi flatteuse que méritée.

LE CONCOURS DE CHANT INTERNATIONAL organisé par la *Caecilia Roubaisienne*, pour le dimanche 15 avril, s'annonce déjà comme devant être un grand succès. Un grand nombre d'adhésions sont parvenues aux organisateurs.

Les personnes qui sont désireuses de prendre part à cet intéressant concours sont priées de se faire inscrire dans le plus bref délai possible.

Pour la partie comique le jury sera composé de membres étrangers et de la ville.

LA CONFÉRENCE ORGANISÉE PAR LES ASSOCIATIONS DES ANCIENS ÉLÈVES DES ÉCOLES PUBLIQUES. — C'est dimanche prochain 25 mars, qu'aura lieu, à l'Hippodrome de Roubaix, à 10 heures et demie précises, la conférence de M. Lefèvre, doyen de la Faculté des Lettres, sous la présidence de M. le recteur de l'Académie de Lille. M. Lefèvre traitera le sujet suivant : « Les Amicales ». La conférence sera suivie d'un concert.

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS FRANÇAIS. — *Réunion trimestrielle du 18 mars.* — La séance est ouverte par M. Segart, vice-président, qui proclame le résultat du scrutin : M. Hagard est nommé président; MM. Delhay, Dachet, Fouvet, Piot et Locufier sont nommés administrateurs.

M. Hagard remercie la société de la nouvelle marque de sympathie qu'elle vient de lui accorder, ainsi qu'aux cinq membres du Conseil d'administration dont le mandat était expiré.

Tous les sociétaires leur chantent un chaleureux vivat.

Le président présente les excuses de M. Eugène Motte, président d'honneur, qui n'a pu assister à cette réunion.

Il remercie la Commission des fêtes et particulièrement M. Carlos Selosse du dévouement qu'ils ont apporté à l'organisation de la fête du 10 février, qui laissera à tous le meilleur souvenir.

M. Augustin Fouvez, membre du Conseil d'administration, propose de faire une quête au profit des familles des victimes de la catastrophe de Courrières. Il demande aussi d'adresser un télégramme de cordiale sympathie aux ingénieurs des mines de Lens qui ont donné des nouvelles preuves de dévouement, à l'occasion de cette terrible catastrophe. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Le président félicite M. Duplouy, sociétaire, de la décoration que le ministre du Commerce vient de lui accorder.

Le résultat du referendum soumis aux sociétaires et concernant l'article 62 est proclamé. Le Conseil d'administration examinera sérieusement toutes les réponses qui lui ont été adressées, établira une nouvelle rédaction de cet article qu'il soumettra à la prochaine réunion générale du mois de juin.

Le président présente ensuite M. Léon Jung, membre du Conseil d'administration, et lui donne la parole.

M. Jung traite la question des retraites ouvrières.

Après avoir rappelé le but des sociétés de secours mutuels, il reconnaît que le projet de loi sur la retraite accorde des avantages spéciaux à celles de ces sociétés qui consentiront à devenir des intermédiaires pour son application; mais il regrette que le texte du projet laisse le champ ouvert à des erreurs d'interprétation. Il espère que le Sénat fera une large retouche à ce projet, dans les meilleures considérations de sagesse et de coordination économique et financière.

L'orateur expose ensuite les conditions indispensables pour assurer le bon fonctionnement des retraites ouvrières par la mutualité : 1° Maintien du régime actuel des sociétés de secours mutuels, assurant la maladie et la retraite; 2° Versements d'indemnités par l'Etat à chaque livret d'assuré permettant de porter le taux annuel de la retraite à 360 francs; 3° Etablissement au rôle des contributions d'une taxe dite « taxe de retraite » répartie sur l'ensemble des contribuables, pour assurer les versements suscités.

L'orateur développe longuement chacun de ces points en faisant des comparaisons avec les lois belge et allemande.

Il reconnaît l'intervention de l'Etat pour encourager les travailleurs à devenir des mutualistes, en offrant aux sociétés de secours mutuels de grands avantages pour assurer la retraite, mais il conteste à l'Etat le droit de prétendre légalement de les imposer de force.

En terminant, le conférencier croit injustifié le motif essentiel sur lequel se fondent les partisans de l'obligation, à savoir que le travailleur français ne s'assurerait pas lui-même si on ne l'y contraignait. Dans un régime de liberté, les travailleurs trouveront des combinaisons de retraites plus habiles, mieux adaptées aux régions, par exemple, en s'attachant essentiellement au système de mutualité avec bonifications de l'Etat.

M. Hagard remercie M. Jung de sa très intéressante conférence. Il annonce l'acceptation définitive de quatre membres participants et présente onze nouveaux candidats à admettre dans le courant du deuxième trimestre. Six nouveaux membres honoraires se sont faits inscrire.

L'avoir de la Société s'élève à la somme de 45.500 francs. A la fin de la séance, une quête a été faite au profit des veuves et des orphelins de Courrières et a produit la somme de 44 fr. 85, qui sera versée à la mairie.

UNE CONFÉRENCE SUR « JEANNE D'ARC » A L'INSTITUT POPULAIRE. — L'histoire de Jeanne d'Arc est une de celles qui ont le rare privilège, souvent redites, de plaire toujours. Et l'auditoire qui se pressait dimanche, à l'I. P., pour entendre la conférence de M. l'abbé Podvin prouvait, par sa présence nombreuse, combien le nom de Jeanne d'Arc demeure attirant pour des cœurs français.

En une conférence documentée et d'une éloquence souvent passionnée et émouvante, M. l'abbé Podvin a dit toute l'épopée de Jehanne la Pucelle, la mission si manifestement providentielle de cette « fille de Dieu », la douceur de sa jeunesse, l'héroïsme de ses beaux faits d'armes, et le triomphe de Reims, et le bûcher de Rouen.

D'admirables projections, reproduisant les chefs-

DERNIÈRE HEURE

(De nos Correspondants particuliers et par fil spécial)

La catastrophe de Courrières

Le feu à la fosse numéro 2

Lens, 19 mars. — M. Delasoud, inspecteur principal des mines et deux autres ingénieurs sont descendus à 6 heures, à la fosse numéro 2 et ont examiné minutieusement l'incendie. Le feu occupe toute la largeur et toute la longueur de la galerie et donne l'impression d'un immense four de boulanger.

Les ingénieurs ne peuvent se prononcer sur la profondeur qu'il a, mais ils peuvent pouvoir s'en rendre maîtres assez rapidement.

Ils n'ont quitté la mine qu'à 6 heures du soir. Au cours de ces opérations on a découvert deux nouveaux cadavres qui étant donné leur état de décomposition, ont été laissés au fond.

Ils ne seront remontés que demain, pour être aussitôt inhumés.

Contre l'incendie de la fosse numéro 3

Lens, 19 mars. — Les travaux préparatoires pour reprendre la marche vers le puits n° 3 ont été poussés avec activité.

On a pu attaquer le feu cet après-midi. La pose des derniers tuyaux chargés d'amener l'eau dans les galeries est terminée.

A six heures on perçait le dernier barrage. La rentrée de l'air a, comme on le prévoyait, rallumé le feu.

A sept heures, une équipe de pompiers parisiens descendait au fond, s'avançait derrière les toiles tendues pour intercepter l'air et attaquait l'incendie.

Les sauveteurs allemands se tenaient derrière les toiles, prêts à porter secours aux pompiers qui pourraient avoir une défaillance.

On espère se rendre assez rapidement maître de l'incendie et pouvoir bientôt reprendre la marche vers la fosse n° 3.

Tous les ingénieurs passent la nuit à Billy-Montigny pour se rendre compte des progrès de la lutte contre l'incendie.

La répartition des secours

Lens, 19 mars. — Le Comité de répartition des secours, se basant sur les notes qui lui sont parvenues, compte : 401 victimes à Méricourt, 270 à Sallaumines, 118 à Billy-Montigny, 104 à Noyelles-sous-Lens, et pour vingt autres communes 141 victimes, soit un total de 1.034 victimes.

Secours et condoléances

Une journée de courses au profit des victimes. — Le ministre de l'Agriculture a reçu lundi matin les présidents des cinq sociétés de courses parisiennes, qu'il avait convoqués spécialement en vue d'examiner avec eux les moyens de venir en aide aux familles des victimes de la catastrophe de Courrières.

La délégation a reconnu qu'il y aurait intérêt à organiser dans ce but une journée de courses supplémentaire. Les Comités des sociétés vont être consultés d'urgence sur ce point, et si, comme personne n'en doute, leur acquiescement est donné à ce projet, la réunion aurait lieu très prochainement, avec un éclat exceptionnel, et avec le concours des sociétés qui offriraient gracieusement les prix des épreuves.

Les pupilles de Doullens. — Les pupilles de l'école de préservation ont écrit au directeur de l'administration pénitentiaire pour lui demander, ne pouvant disposer de leur pécule, d'être privés de dessert pendant un an, afin de se procurer l'argent nécessaire à l'achat d'étoffes destinées à confectionner des vêtements aux orphelins de Courrières.

Le ministre de l'Intérieur a fait savoir aux pupilles qu'elles ne seraient pas privées de dessert et qu'on leur fournirait néanmoins toutes facilités pour l'exécution de leur généreux projet.

Bruxelles, 19 mars. — La souscription organisée par la section bruxelloise de l'Association de la Presse belge, a produit à ce jour 17.863 francs.

Cherbourg, 19 mars. — La municipalité a voté 1,000 francs pour les victimes de Courrières.

Les sauveteurs allemands

Paris, 19 mars. — Un certain nombre de députés et de sénateurs ont décidé d'offrir en témoignage de gratitude une médaille commémorative à chacun des sauveteurs allemands accourus au secours des mineurs français.

LES GRÈVES

Une réunion de mineurs à Lens. — Violents incidents. — Les discours

Lens, 19 mars. — La réunion organisée par le syndicat des mineurs — syndicat Basly — a eu lieu ce soir.

Les dissidents du syndicat Broutchoux étaient venus en grand nombre; aussi le début de la séance a-t-il été des plus orageux. L'accord n'a pu se faire sur la constitution du bureau. Une bagarre s'est produite autour de la tribune. M. Beugniez, trésorier du syndicat Basly, a été jeté en bas de la tribune; des coups ont été échangés pendant qu'une partie des assistants quittait la réunion.

Le commissaire de police ceint de son écharpe est monté à la tribune. A grand'peine, il a obtenu le silence et le calme, puis il a invité les assistants à écouter tous les orateurs et à ne pas troubler la réunion.

Finalement, M. Phalempin, membre du groupe Broutchoux est nommé président. Les assesseurs sont du groupe Basly.

MM. Beugniez, Macs et Truvaux rendent compte du mandat de la délégation qui s'est rendue à Paris.

M. Broutchoux, président du groupement dissident, reproche au syndicat d'être allé à Paris, avec un programme qui ne réunissait pas les *desiderata* de tous les ouvriers. Il faut, dit-il, renoncer à la prime qui est à l'heure, car si les compagnies, l'accordaient même plus forte encore, elles trouveraient le moyen, en baissant les prix de la tâche, d'empêcher le salaire d'augmenter.

Il réclame 8 francs par jour et 8 heures de travail. Il déclare qu'il faut continuer la grève qui deviendra générale, car le moment est favorable, les compagnies n'ayant pas de stocks de charbon.

Il espère même la voir devenir internationale, les mineurs belges ayant, eux aussi, des revendications à formuler et les mineurs américains étant sûr le point de renouveler leurs conventions.

En terminant, il demande la fusion des deux syndicats sur le terrain purement économique.

La réunion s'est close par le vote en faveur de la loi sur la journée de 8 heures; la minorité s'est abstenue.

La condamnation des officiers de St-Servan

Le Conseil des Ministres de mardi

Paris, 19 mars. — Le Conseil des ministres de demain doit s'occuper du cas des officiers de Saint-Servan et déjà les officieux annoncent que le gouvernement frappera les trois officiers acquittés par le Conseil de guerre de Rennes de la peine de mise en disponibilité.

M. Fallières et la « Ligue de l'Enseignement »

Paris, 19 mars. — Le Président de la République a accepté la présidence de la Ligue de l'Enseignement, fondée par M. Jean Macé.

Un cyclone à Grenoble

Grenoble, 19 mars. — Un cyclone d'une violence inouïe s'est abattu sur Grenoble. En 20 minutes, des toitures ont été enlevées, les fils électriques coupés. L'enseigne d'un magasin, arrachée par le vent, alla briser, à 30 mètres de distance, la glace d'un café et d'un magasin de modes où une ouvrière a été blessée.

A la suite de ce cyclone, la température a baissé de 10 degrés. Depuis hier, la neige tombe sur les hauteurs.

Forêt en feu

Toulon, 19 mars. — Une partie des bois des Mames est en feu. L'incendie qui s'est déclaré ce soir a pris des proportions effrayantes sous l'influence du mistral qui souffle depuis ce matin. Le village de la Londe est menacé. De nombreux sauveteurs luttent contre le fléau qui s'étend toujours. La Préfecture maritime a donné des ordres pour que la garnison assure les secours.

Un attentat à Odessa. — 10 blessés

Odessa, 19 mars. — Une machine infernale a fait explosion près de la gendarmerie dont le plafond a été détruit.

Le cabinet du colonel a été ravagé et une dizaine de passants ont été blessés.

Les journaux de Paris de mardi matin

Paris, 20 mars 1906.

LE PROCÈS DE RENNES

Du *Soleil*, à propos du procès de Rennes :

« On rend à César ce qui est à César, mais quand César dit au juste : Tu n'es pas le fils de Dieu, celui-ci répond à César : Je le suis. Il est flagellé pour avoir outragé César et crucifié pour avoir méconnu la loi du Sanhédrin.

» On ne supprime pas le droit et on ne le prescrit pas. Un juge peut condamner, mais la conscience absout.

» Hommage à ceux qui, ayant agi selon leur conscience, ont été condamnés au nom des légalités qui ne représentent que la force brutale et le pouvoir injuste de majorités éphémères. »

Du *Gaulois* :

« Nous nous inclinerons, sans la discuter, devant la décision du Conseil de guerre qui a frappé les trois officiers de Saint-Servan. Pour eux, j'estime qu'ils ne sont pas à plaindre, car ils sont sortis de la salle du Conseil de guerre, la tête haute, respectueusement salués par ceux qui viennent de les condamner.

» Ce sont de bons soldats, plaçant leur honneur au-dessus de leur intérêt. M. Clémenceau ne leur a-t-il pas, en quelque sorte, donné raison en décidant qu'à l'avenir on n'occuperait plus l'armée à cambrioler les églises?

» Ce scrupule tardif est un hommage involontairement rendu à ces hommes d'honneur. Nous saluons très bas ces modestes héros. »

DERNIÈRES NOUVELLES RÉGIONALES

Un drame de la jalousie près de Boulogne

Un drame sanglant s'est déroulé, lundi matin, au bas du mont de Nieubourg, sur la route de Neufchâtel à Hallinghem.